

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

11 MARS 2025

Début de séance 20h00

Présents : Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Thomas HUMBLLOT, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

Le quorum est à 8. Il y a 12 personnes présentes.

Procurations : Marie-Hélène BILLOT (procuration à Paulette GIANCATARINO),

Absents : Sylvain CROZE et Marie-Anne SALVADORI

Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe.

1) Procès-verbal de la séance du 04 février 2025

Le procès-verbal de la séance du 04 février 2025 est approuvé par l'assemblée.

Vote à l'unanimité (13 votes).

2) Villa des oiseaux : présentation de la faisabilité par le cabinet d'architectes CARTALLIER et choix du scénario

Sandrine CARTALLIER du cabinet CARTALLIER Architectes et Gérard COUTROT du bureau d'étude BEVRD sont venus présenter l'étude de faisabilité du projet préparé sur la rénovation de la villa des oiseaux.

La surface totale de 335 m² est répartie comme suit : 190 m² au RDC et 144 m² au 1^{er} étage (+ de 1m80 de plafond). Il serait envisagé la mise en place d'un restaurant et d'un logement au rez-de-chaussée et de deux gites ou deux logements à l'étage.

Le projet présente de beaux atouts : un aménagement naturel à l'avant, une répartition des usages équilibrée et modulable... tout ça dans le périmètre protégé.

Au regard du prix (790 000 €HT) comprenant tout hormis l'aménagement de la cuisine du restaurant, les conseillers préfèrent se donner du temps supplémentaire de réflexion pour connaître le devenir de ce bâtiment : réhabilitation ou cession.

3) Demandes de subventions FAFA – Travaux au Stade

Suite à la première réunion de travail du 31 janvier 2025, il a été convenu que les travaux d'extension et d'éclairage du stade Jean FRAIZIER débiteront après la pentecôte. Afin de financer une partie de cet investissement important pour la commune et pour le territoire, il est nécessaire de trouver des subventions en plus de celles déjà demandées et/ou acquises.

Pour ce faire, la commune, propriétaire des installations et porteur du projet, doit déposer 5 dossiers de demandes auprès de la Fédération Française de Football comme définies en pièces jointes.

Le coût des travaux est estimé à 303 758,00 € HT.

Le plan de financement concernant les parties de projet demandées dans le cadre de ces subventions FAFA se décompose ainsi :

- Aide demandée à la FFF de 13 % : 40 000.00 € HT
- Aide du CD 39 de 28 % : 80 000.00 € HT
- Aide du Conseil Régional BFC de 16.50% : 50 000 € HT
- Aide de l'Etat de 12.50 % : 38 000 € HT
- Autofinancement de 30 % : 91 758.00 €

Vote à l'unanimité (13 votes).

4) Arrêt des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAER)

Suite à la concertation effectuée auprès des habitants, un seul retour est recensé sur les propositions faites lors du dernier conseil municipal. Les différentes zones (éolien, photovoltaïques et bois énergie) sont validées et peuvent être déposées sur la plateforme dédiée avant le 15 mars 2025.

Vote à l'unanimité (13 votes).

5) Acquisition de la parcelle B 301

Madame la Maire rappelle la délibération prise lors du conseil municipal du 06 février 2024 concernant l'acquisition de la parcelle B 301 de 810 m² pour un montant de 15 000 € auprès de Madame Josiane GRADOT.

Or, son époux nous a appris par courrier en date du 06 mars 2024 qu'elle est décédée le 14 janvier 2024. Par le même courrier, il nous indique également que l'ensemble des héritiers a toujours la volonté de réaliser cette vente aux mêmes conditions

Par un nouveau courrier reçu le 19 juillet 2024, il nous indique que la succession est terminée. Ses deux fils deviennent propriétaires du bien et lui-même en a l'usufruit. Pour finaliser l'acte, il est nécessaire de revoir les destinataires de la somme de 15 000 € au vu de ces changements.

Madame la Maire rappelle en outre que la cession s'effectue par un acte en la forme administrative et que c'est Liliane GOY, adjointe, qui le signera au titre de la commune.

Le rendez-vous de signature avec les héritiers et l'usufruit est prévu le 29 mars 2025.

La somme sera versée pour moitié à chacun des deux héritiers, soit 7 500 € chacun.

Vote à l'unanimité (13 votes).

6) Questions diverses :

- **Inondations des 7 et 8 octobre 2024**

Suite à la demande effectuée par les services municipaux, la commune a été reconnue à l'état de catastrophe naturelle pour l'épisode fortement pluvieux du 7 et 8 octobre 2024. La nouvelle a été publiée au journal officiel le 1^{er} mars 2025. Les sinistrés ont un mois pour se rapprocher de leur assurance avec cette information.

La réunion qui devait se dérouler le 13 mars a finalement été repoussée au 02 avril 2025 à 18h.

- **Festival des Semeurs du Val d'Amour**

Le Festival des Semeurs du Val d'Amour se déroulera les 13-14 et 15 juin 2025. Une communication a déjà été transmise dans les boîtes aux lettres en même temps que le bulletin municipal à ce sujet.

Un arrêté va être pris afin de bloquer les routes situées sur l'emprise du festival au moment de cet évènement culturel majeur de notre territoire porté financièrement par la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA).

- **Informations diverses**

- Nicolas KOEHREN, adjoint, suivra les rapports des contrôles périodiques effectués par la SOCOTEC afin de prioriser et apporter les améliorations nécessaires.
- Jura Drone est en train de réaliser le Plan Communal de Sauvegarde pour la commune. Madame la Maire répartit les recherches de données à collecter entre les adjoints et le personnel communal
- Suite à la réunion qui s'est déroulée avec les riverains de la rue du Malvernois, il a été décidé de mettre en place un chaudiou (**chaussée pour les circulations douces**) afin de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes et par la même occasion réduire la vitesse des véhicules motorisés. Un miroir en sortie sera installé.

- Rue de l'Hameçon, la mise en place du sens unique afin de sécuriser la chaussée en attendant les études qui seront conduites sur le cours d'eau se passe relativement bien. Il y a une bonne compréhension des utilisateurs de cette voie.

- **Prochains évènements**

- 19 mars 18h30 : cérémonie au monument
- 26 mars le précédent conseil municipal des jeunes en visite à l'Assemblée Nationale
- A partir du 31 mars : Passage toutes les 2 semaines des camions de ramassage des ordures ménagères (contre toutes les semaines actuellement)
- 05 avril à 8 h : ouverture de la pêche à l'Etang Rouge
- Du 07 au 13 avril : Adrien Meneau interviendra à l'Etang Rouge pour faire une sculpture
- Jeudi 10 avril 2025 à 20h : Conseil municipal budgétaire

Fin de séance 22h05

La secrétaire de séance
Liliane GOY



La Maire,
Paulette GIANCATARINO

